

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi onze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier décembre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

Absente ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie BELLANGER donne procuration à M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

37. Informations au Conseil Municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par la Conseil municipal

Monsieur le Maire rapporte :

Dans le cadre de la délégation que le Conseil municipal a attribué le 14 décembre 2020 à Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal est informé des décisions suivantes :

I. MARCHES PUBLICS

N° MARCHE	OBJET	TITULAIRE	NOTIFICATION	MONTANT (EUROS)	DUREE
Partage d'électricité pour les points de soutirage situés dans le périmètre géographique du projet d'autoconsommation collective du Bois					
2023032	Partage d'électricité pour les points de soutirage situés dans le périmètre géographique du projet d'autoconsommation collective du Bois Cashmon.	Territoire Engagés Loire Atlantique	12/10/2023	0,10 €/kWh / Estimation : 12 000,00 € sur 4 ans (3 000 €/ans).	1 an reconductible 3 fois dans la limite d'une durée cumulée de 4 ans.
Travaux de démolition et de désamiantage du bâtiment et ses fondations situé au Parc de la Mulonnière à Orvault					
2023041	Travaux de démolition et de désamiantage du bâtiment et ses fondations situé au Parc de la Mulonnière à Orvault	EBM	12/10/2023	32 287,01 € TTC	5 mois
Fournitures de denrées alimentaires qualitatives pour la restauration municipale - légumes bruts de 4ème et 5ème gammes, issus de					
2023042	Fournitures de denrées alimentaires qualitatives pour la restauration municipale - légumes bruts de 4ème et 5ème gammes, issus de l'agriculture biologique	APLEPPA NANTES TERRE ATLANTIQUE - ATELIER D'INSERTION DE LA FEE AU DUC	09/10/2023	min : 0,00 € TTC max : 54 000,00 € TTC	18 mois à compter de la notification
Vérification réglementaire en exploitation des installations techniques, des équipements de sécurité,					
2023043	LOT n°1 : vérification périodique réglementaire des installations techniques et des installations charbonnières, tentes et structures	BUREAU VERITAS EXPLOITATION (mandataire) + BUREAU VERITAS CONSTRUCTION (Cotraitant)	03/11/2023	Mini / an : 0,00 € TTC Maxi / an : 24 000,00 € TTC	1 an reconductible 3 fois, pour 1 durée maximum cumulée de 4 ans
	LOT n°2 : vérification périodique des équipements de travail et des équipements scéniques	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	03/11/2023	Mini / an : 0,00 € TTC Maxi / an : 18 000,00 € TTC	1 an reconductible 3 fois, pour 1 durée maximum cumulée de 4 ans
Prestations d'entretien des terrains de football de la Ville d'Orvault					
2023044	LOT n°1 : entretien des terrains enherbés	SPORTALYS	01/11/2023	Mini / an : 0,00 € TTC Maxi / an : 240 000,00 € TTC	1 an reconductible 3 fois, pour 1 durée maximum cumulée de 4 ans
	LOT n°2 : entretien des terrains synthétiques	CHEMOFORME France SANDMASTER SARL	17/10/2023	Mini / an : 0,00 € TTC Maxi / an : 120 000,00 € TTC	1 an reconductible 3 fois, pour 1 durée maximum cumulée de 4 ans
Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire et de salles associatives.					
2021053	Avenant n°2 : réévaluation du coût prévisionnel travaux et du forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre suite à évolution du programme et aléas entre les phases APD et PRO.	MABIRE REICH ARCHITECTE	22/09/2023	35 238,53 € TTC	De la notification du marché à la fin de la GPA des marchés de travaux.
Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique et énergétique de deux ERP de la ville d'Orvault.					
2022045	Avenant n°1 : réajustement de la mission en moins-valeur	SARL FRÉDÉRIC MAURET ARCHITECTE	13/10/2023	Diminution montant marché : 59 388,78 € HT	De la notification jusqu'à la réception des travaux (au plus tard 31/12/2024)
Fournitures de denrées alimentaires qualitatives pour la restauration municipale					
2021007	LOT 7 : POISSONS et ENTREES CHAUDES SURGELES de gamme classique, Avenant n°2 révision dérogatoire des tarifs.	SYSCO France SAS DAVIGEL	10/10/2023	Montant estimé : + 3 300,00 € TTC	1 an reconductible 3 fois.
Maintenance et exploitation des équipements anti-intrusion, de télésurveillance et de vidéosurveillance					
2022008	Avenant n°4 : fusion absorption de Securitas Technologie par Securitas Technology Services	SECURITAS TECHNOLOGIE (mandataire du groupement)	19/10/2023	Pas d'incidence sur le montant du marché.	1 an reconductible 3 fois, soit une durée maximale cumulée de 4 ans
Fourniture de produits et de petits matériels d'entretien et d'hygiène					
2022032	Lot 1 : fournitures de produits d'entretien et d'hygiène pour tous les services de la Ville d'Orvault. Avenant 1 : fusion-absorption Champenois par Obvo	SAS CHAMPENOIS COLECTIVITES	20/10/2023	Pas d'incidence sur le montant du marché.	1 an reconductible 3 fois, soit une durée maximale cumulée de 4 ans
Fourniture de produits et de petits matériels d'entretien et d'hygiène					
2022032	Lot 2 : fournitures de petits matériels et essuyage pour tous les services de la ville d'Orvault. Avenant 2 : fusion-absorption Champenois par Obvo	SAS CHAMPENOIS COLECTIVITES	20/10/2023	Pas d'incidence sur le montant du marché.	1 an reconductible 3 fois, soit une durée maximale cumulée de 4 ans
Fourniture et maintenance de défibrillateurs					
2023045	Fourniture et maintenance de défibrillateurs	D+ SERVICES	07/11/2023	Montant max annuel HT : 10 000,00 € (pas de montant minimum)	1 an reconductible 3 fois, soit une durée maximale cumulée de 4 ans
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage HQE pour la construction d'un tiers Lieu CSC/Bibliothèque / salles associatives sur le questier de					
2023047	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage HQE pour la construction d'un tiers Lieu CSC / Bibliothèque / salles associatives sur le questier de Plaisance - Orvault.	TRIBU	27/11/2023	27 900,00 € TTC	De la notification du marché à la fin de la phase PRO du marché de maîtrise d'œuvre.
Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une parcelle en vue de réaliser un terrain d'insertion temporaire - le Haut Cormier à					
2023048	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une parcelle en vue de réaliser un terrain d'insertion temporaire - le Haut Cormier à Orvault	SARL AURA ARCHITECTE ET ASSOCIES	20/11/2023	43 192,34 € TTC	De la notification du marché à la fin de la phase PRO du marché de maîtrise d'œuvre.

II. LOUAGE DE CHOSE

N° DECISION	OBJET	DATE SIGNATURE	DATE TRANSMISSION PREFECTURE	Durée
DEC2023N026	Mise à disposition bien immobilier, situé 5 rue Robert LE RICOLAIS au profit de l'association « soins et santé »	27/09/2023	28/09/2023	à compter du 1er octobre 2023 pour une durée de deux, reconductible tacitement, par durée d'un an.

III. CONCESSIONS

N° DECISION	OBJET	DATE SIGNATURE	DATE TRANSMISSION PREFECTURE	Durée
CONCESSION N5152	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSION N5200	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	30ans
CONCESSION N5226	Achat	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSION N5229	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSIONN5231	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSIONN5232	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSIONN5233	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSIONN5235	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSIONN5236	Renouvellement	28/09/2023	28/09/2023	15ans
CONCESSION N5240	Achat	18/10/2023	23/10/2023	30 ANS
CONCESSIONN5239	Renouvellement	18/10/2023	23/10/2023	30 ANS
CONCESSION N5238	Achat	18/10/2023	23/10/2023	30 ANS
CONCESSION N5225	Achat	18/10/2023	23/10/2023	15 ANS
CONCESSION N5126	Renouvellement	18/10/2023	23/10/2023	30 ANS
CONCESSION N5242	Renouvellement	18/10/2023	23/10/2023	15 ANS
CONCESSION N5146	Achat	18/10/2023	23/10/2023	15 ANS

IV. DONS

N° DECISION	OBJET	DATE SIGNATURE	DATE TRANSMISSION PREFECTURE
DEC2023N028	Décision d'acceptation du don d'un clavier YAMAHA CLP 350	27/11/2023	27/11/2023
DEC2023N029	Décision d'acceptation d'un don de biens mobiliers et petit matériel divers par AMALINE ASSURANCES	30/11/2023	30/11/2023

V. ESTER EN JUSTICE

N° DECISION	OBJET	DATE SIGNATURE	DATE TRANSMISSION PREFECTURE
DEC2023N027	Décision d'ester en justice dans le cadre du contentieux Mme et M. REANRD contre la ville d'Orvault	03/10/2023	04/10/2023

INFORMATION

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations au Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses compétences qui lui ont été déléguées par le Conseil municipal

Extrait certifié conforme
Orvault, le 12 décembre 2023

Pour le Maire
Le Directeur général

Le secrétaire de séance



Jean-François MAISONNEUVE

Linda PAYET

Rendu exécutoire
Par publication le : 12 DEC. 2023